Lettre du castor

N° 173 — Territoire À Défendre — Décembre 2021

2022, ANNÉE DÉCISIVE !

LA JUSTICE DOIT METTRE UN TERME À CE PROJET DÉSASTREUX

On ne compte plus les alertes, les catastrophes naturelles, les prévisions, les morts et les déplacements dûs aux sécheresses… Et même, enfin, les premières décisions significatives concernant la limitation de la dérive climatique et le sauvetage de la biodiversité. *Bien sûr, les pays riches comme le nôtre, les plus responsables mais les moins menacés, sont aussi ceux qui ont les moyens d'agir… A défaut de la conscience de l'urgence.*

Et chez nos élus, conscience et courage ne font pas toujours bon ménage. Lorsque l'économie et les lobbies prévalent, on mène des politiques "conservatrices" basées sur une consommation à haute empreinte carbone. *C'est le cas dans le Loiret, où l'on fait un très mauvais usage de nos impôts dans des projets qui s'avèrent trop souvent ruineux et finalement infructueux. COMET pour la Métropole, la déviation dite de Jargeau pour le Département..*

Heureusement, notre Conseil Régional, lui, proclame l'"Urgence climatique et sociale". Et accompagne cette proclamation d'une série d'engagements et d'un plan d'actions concrètes. Ainsi, après avoir créé en 2019 sa propre COP, il accélère la prise de conscience et le débat… *Hélas, on en est loin ici où le conseil départemental nous fait subir un régime moyenâgeux au point de vue démocratique, et permet à un ultra-libéralisme économique consommateur de nos ressources de continuer à prospérer.*

L'année 2022 que nous abordons va s'avérer décisive. Contre la Covid 19 d'abord : sommes-nous capables de nous unir pour la maîtriser à l'échelle planétaire ? Pour l'effondrement de la biodiversité ou la dérive climatique, même question. S'agissant des GPII*, en particulier de celui qui menace la Loire, la justice va-t-elle enfin se prononcer ? *Notre société va-t-elle surmonter ses maux et refuser l'endoctrinement, ou bien va-t-elle continuer à se précipiter aveuglément sur un mur ?*

COMMENT RÉDUIRE LES DÉRIVES CLIMATIQUES - *Page 2*

LE CLIMAT A DEJA DES INCIDENCES EN LOIRET - *Page 3*

Marche pour la défense du Val de Loire - *Page 4*

** G.P.I.I. : Grand projet inutile imposé*

COMMENT RÉDUIRE LES DÉRIVES CLIMATIQUES

CHARLES FOURNIER : DÉCLARATION DE L'ÉTAT D'URGENCE CLIMATIQUE ET SOCIALE

« Ce matin, j'ai présenté devant l'assemblée régionale Centre-Val de Loire, au nom de la majorité, une déclaration de l'état d'urgence climatique et sociale.

Une délibération qui rappelle la situation dans laquelle nous nous trouvons et qui arrive après les échecs de la COP26. Les territoires pèsent 12% des émissions de gaz à effets de serre et peuvent agir sur près de la moitié du total en France. Mais ils peuvent aussi s'allier pour agir et mettre la pression sur les États quand ceux-ci ne sont pas au rendez-vous.

Cette déclaration est un acte politique et solennel. Elle reconnaît l'état réel du monde, porte des engagements de principes. Elle est accompagnée d'un plan de transition du Conseil Régional pour montrer l'exemple et de 26 mesures pour donner un cap au mandat qui s'ouvre.
Accompagner le changement de modèle économique, agir pour la sobriété énergétique et la production d'énergies renouvelables, réussir la transition agricole et alimentaire, protéger la biodiversité, changer nos mobilités, les chantiers sont gigantesques.
Notre délibération dit aussi comment nous agirons : en soutenant les territoires, les citoyens, en organisant le cadre démocratique pour piloter ces changements ou encore en mobilisant la culture ou le sport pour aider à construire le récit de cet avenir.

Des débats constructifs, des constats quasi unanimes (...) mais aussi des divergences de fond sur les réponses à construire. Les lignes bougent, continuons le combat.

Pour finir, les liens entre climat et justice sociale sont au coeur de notre plan d'engagement : critères sociaux pour les mesures, recherche constantes des bénéfices sociaux et mobilisation pour l'égalité.

Fiers de notre travail, de notre engagement, des mots de notre majorité et des agents de notre collectivité, très mobilisés. Un moment fondateur à l'aube du nouveau mandat. »

FRANCE 24

Planter des arbres, une solution insuffisante pour lutter contre le dérèglement climatique

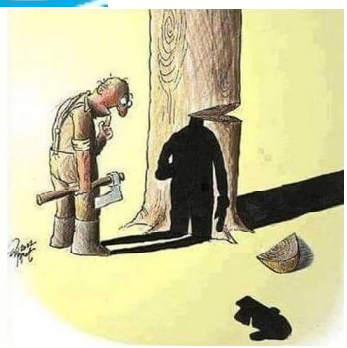

(...) Et si on se servait de la nature pour lutter contre le dérèglement climatique ? Pour l'ONU et les experts du climat et de la biodiversité, il existe une catégorie de solutions appelée les "solutions fondées sur la nature". Ce concept récent et méconnu du grand public fait référence à des pratiques qui utilisent les ressources naturelles pour lutter contre le changement climatique.

La protection et création de forêts fait partie de ces solutions les plus symboliques. "Les forêts et, en particulier, les forêts tropicales absorbent environ un tiers des parts annuelles des gaz à effets de serre. Elles pourraient faire beaucoup plus si on arrêtait la déforestation, si on investissait davantage dans la gestion forestière et dans la protection de ces écosystèmes", indique Anne Larigauderie, secrétaire générale de l'IPBES (...).

Anne Larigauderie (IPBES) :"La nature ne pourra pas absorber un accroissement effréné de notre consommation. Le message numéro 1 reste de dire qu'il faut diminuer notre consommation d'énergie, revoir nos modes de vie, notre agriculture et notre alimentation. La nature peut beaucoup pour nous mais il faut aussi qu'on se corrige"

Toutefois, il ne suffit pas de planter des arbres pour rentrer dans les critères. "Ces solutions fondées sur la nature sont des projets qui doivent être à double bénéfice. Au moins l'un d'entre eux doit concerner la nature, et l'autre, la société, par exemple, la lutte contre le changement climatique, la santé, la sécurité alimentaire ou encore la réduction des risques naturels", explique Freddy Rey, directeur de recherche en écologie ingénieriale à l'INRAE. En France, les scientifiques de l'INRAE ont introduit des végétaux sur certaines berges de cours d'eau pour lutter contre l'érosion, et donc les inondations. Pour lui, ce type d'alternative aux traditionnels digues et enrochements a l'avantage d'être plus durable que les techniques traditionnelles. "Avec le temps, la couverture végétale va grandir, à l'inverse, la structure grise va s'user", précise-t-il. Selon l'IUCN, les solutions fondées sur la nature sont "souvent moins coûteuses à long terme que des investissements technologiques, la construction et l'entretien d'infrastructures".

Article complet : https://tinyurl.com/2p8sv74t

LE CLIMAT A DEJA DES INCIDENCES EN LOIRET

Le Loiret serait-il miraculeusement épargné par les changements climatiques ? C'est ce que pourraient laisser penser les élus du CD45 derrière leur président Gaudet, puisque leur projet majeur, qui au passage ponctionnerait un an du budget départemental, est un projet de confort qui ignore délibérément les innombrables alertes climatiques, que même les blaireaux ont entendues dans le fond de leurs terriers !

Pourtant, ce ne sont plus seulement des alertes, ou encore des prévisions discutables, mais des faits qui sont dûment constatés comme le rapportent les médias, sans doute moins étrangers aux réalités et aux avenirs que des élus autosatisfaits de leurs titres et des unanimités aveugles qui les dirigent...

Sans doute ces élus ne lisent même pas la presse quotidienne régionale, n'écoutent pas France bleue Orléans et ne regardent pas la télévision FR3 régionale. Pourtant, ces médias parlent de façon récurrente de problèmes dont ils sont institutionnellement responsables... Voici, par exemple, les titres que l'on a pu voir ou les sujets concernant le Loiret que l'on a pu entendre dans ces médias dans un passé récent :

Le 01/08/2018 : Dans le Loiret, juillet 2018 **parmi les plus chauds de l'histoire**.

Le 26/07/2018 : **Grosse chaleur** dans le Loiret : les températures ressenties montent **jusqu'à 46 degrés**.

Le 07/08/2018 : Avec la **canicule**, le Loiret, le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir placés en vigilance aux orages .

Le 21/08/2018 : **Risque d'incendie** : des routes forestières interdites à la circulation en forêt d'Orléans

Le 17/08/2018 : Loiret : 6 communes en état de catastrophe naturelle suite aux **inondations et coulées de boue.**

Le 27/02/2019 : **Chaleur : records battus** pour un mois de février dans le Loiret.

Le 24/06/2019 : **Canicule** : le Loiret placé en vigilance orange.

Le 31/07/2019 : **Sécheresse** : le Loiret en situation de crise, faut-il s'inquiéter pour la faune et la biodiversité ?

Le 13/06/2020 : Mieux anticiper pour prévoir les **sécheresses** estivales.

Le 27/07/2020 : **Risque d'incendie** en forêt d'Orléans, les routes domaniales fermées à la circulation.

Le 27/07/2020 : **Feu de forêt** à Vienne-en-Val : 250 hectares détruits, une vingtaine de maisons évacuées.

Le 14/09/2020 : **Record de chaleur** battu ce lundi dans le Loiret .

Le 22/09/2020 **: Faible débit de la Loire** : niveau d'alerte activé et restrictions d'usage de l'eau (...)

Le 10/03/2021 : Quatre-vingt trois **arbres morts** abattus dans le parc du château de Sully-sur-Loire.

Le 06/04/2021 : **Froid historique** dans l'Orléanais .

Le 30/04/2021 : Les terres agricoles du Loiret n'ont **jamais été aussi sèches**.

Le 09/05/2021 : 400 participants à la **marche pour le climat** à Orléans.

Le 19/05/2021 : **Sécheresse** : déjà un arrêté préfectoral de **restriction d'usage de l'eau** dans le Loiret.

Le 08/07/2021 : Sécheresse : de **nouvelles restrictions des usages de l'eau** dans plusieurs bassins du Loiret.

Le 05/08/2021 : Un nouvel **arrêté sécheresse** dans le Loiret.

Le 10/08/2021 : Comment **soigner les routes** du Loiret victimes de la **sécheresse** ?

Le 25/08/2021 : **Sécheresse** : la préfecture du Loiret prend un nouvel arrêté de **restriction d'usage de l'eau**.

Le 13/08/2021 : Des chercheurs orléanais en mission dans les pays nordiques pour étudier les **gaz à effet de serre.**

Le 21/10/2021 : Tempête Aurore : **le vent a soufflé à 108 km/h** à Orléans, un **record** pour un mois d'octobre

Or le Département est concerné par les impacts climatiques dans tous les domaines, y compris par les incendies de forêts qui risquent de se multiplier comme ils le font dans de nombreux pays.

Il ne peut ignorer les arrêtés préfectoraux relatifs aux sécheresses et aux restriction d'usage de l'eau.

Il est notamment responsable du réseau routier du Loiret. Le château de Sully-sur-Loire et son parc sont également la propriété du conseil départemental. Etc.

Mais quand on a fini par se persuader que développer la circulation routière, c'est rendre service à la nature...

Marche pour la défense du Val de Loire :

en chantant "Balance ton pont", 150 manifestants !

Contre la déviation dite "de Jargeau", un grand défilé lors de la 9è Journée mondiale des sols

Le 5 décembre avait lieu la 9ème Journée mondiale des sols, organisée par les Nations Unies. Cet événement visait à mettre en lumière l'importance de la préservation de nos sols et les rôles essentiels qu'ils jouent dans notre environnement.

La Coordination La Loire Vivra, qui réunit les associations luttant contre la déviation dite "de Jargeau", avait choisi cette date pour une marche de Saint-Denis-de-l'Hôtel à Darvoy pour la défense et la préservation de la nature des sols dans le Loiret, et contre la déviation qui a déjà provoqué des destructions irréversibles.

Photos © C.Bozec et © FR3 CVdL

Malgré un temps menaçant, la marche a attiré une foule de militants de tous âges, locaux aussi bien que distants. Notre association était représentée notamment par son président Thierry Soler.

Après quelques prises de parole devant le point de rendez-vous, le cortège s'est organisé derrière un tracteur agricole et a franchi le pont, avant de se diriger vers Darvoy. Les journalistes de France Bleue ont compté 150 manifestants. Les photos montrent que les pancartes et les banderoles, variées et imaginatives, n'étaient pas fabriquées par les services municipaux comme elles l'avaient été pour les manifs des "pro-pont", et que le gros des manifestants n'est en rien constitué d'élus municipaux ou des conseils municipaux d'enfants dûment obligés de "faire nombre" !

Toujours soucieuse d'équilibrer les points de vue sur les sujets "chauds", la Rep a publié quelques jours après un article faisant état des attentes de l'association RD 951 de Darvoy. Cette assoc créée il y a des lustres par l'ex-élu Michel Guérin, proprio à Darvoy, et toujours dirigée par Claudine Paris, doit compter ses membres sur les doigts des deux mains ! Elle s'exprime tous les 3 ou 4 ans à la demande. Là, c'est bien sûr suite à la marche spectaculaire du dimanche précédent...

A voir dans les médias :

(Si le lien ne fonctionne pas, faites-en un copier-coller dans votre navigateur...)

. *https://www.magcentre.fr/221976-deviation-de-jargeau-dans-les-etudes-a-aucun-moment-il-na-ete-fait-reference-aux-sols/*

. *https://reporterre.net/Sur-la-Loire-haro-contre-les-camions-et-entrepots-logistiques*

. *https://www.francebleu.fr/infos/societe/en-images-150-manifestants-marchent-vers-jargeau-pour-s-opposer-au-projet-de-deviation-1638732322*

. *https://www.larep.fr/saint-denis-de-l-hotel-45550/actualites/ils-balancent-le-pont-et-tout-le-projet-de-deviation-de-jargeau-130-manifestants-ce-dimanche_14055886/*

. *https://youtu.be/D0_VHBJ-LZ0* *(Le reportage de FR3 diffusé le dimanche 5 au soir)*